

# Comment participer ?

Contactez-nous par e-mail à  
[conseil.developpement@ccsudretzatlantique.fr](mailto:conseil.developpement@ccsudretzatlantique.fr)  
ou par téléphone au **02 40 02 38 43**.

## Tenez-vous au courant des actions !

Retrouvez nos actualités sur :

-  [www.sud-retz-atlantique.fr/conseil-de-developpement-sud-retz-atlantique/](http://www.sud-retz-atlantique.fr/conseil-de-developpement-sud-retz-atlantique/)
-  Conseil de Développement Sud Retz Atlantique



Conseil de Développement Sud Retz Atlantique

2 rue Galilée, 44270 Machecoul-Saint-Même

02 40 02 38 43

[conseil.developpement@ccsudretzatlantique.fr](mailto:conseil.developpement@ccsudretzatlantique.fr)



Images : Freepik | Mise en Page et impression : Sud Retz Atlantique Communauté | Ne pas jeter sur la voie publique

# Conseil de Développement

Un engagement citoyen pour construire un futur dynamique et collectif

J'ai envie de :

- participer à la construction de l'avenir de mon territoire
- partager mon expérience et mes connaissances
- contribuer à l'élaboration de propositions auprès des Élus Communautaires

## Rejoignez-nous !



# Le Conseil de Développement ...

## Qu'est-ce que c'est ?

Le Conseil de Développement favorise la concertation, le débat, la mutualisation et sert de relais d'information.

Il facilite les rencontres et les échanges entre des personnes volontaires et bénévoles de l'ensemble du territoire.

Cette instance permet aux élus communautaires de mieux connaître et prendre en compte les préoccupations des habitants.



## Sur quel territoire ?

La Communauté de Communes Sud Retz Atlantique regroupe **8 communes** soit plus de **25 000 habitants**.



## Qui peut participer ?

- Toute personne majeure :
  - résidant sur le territoire
  - ou y exerçant une activité professionnelle
  - ou membres d'une association du territoire
- Les élus locaux